

Plan ; sujet les contrats de ppp

Par **vincentKhouri**, le **06/04/2018** à **11:05**

bonjour , mon sujet c'est " les contrat ppp: avantages et risques" ,
donc s'il vous plait est ce que je peux mettre les avantages dans la première partie et les
risques dans les deuxième partie? c'est à dire :

1)les avantages des contrats ppp

a)

b)

2)les risques des contrats ppp

a)

b)

Par **Yann**, le **06/04/2018** à **14:54**

Oui,c'est faisable. C'est un plan bateau dans ce cas, donc la note ne sera pas extraordinaire.
Mais l'avantage des plan bateau c'est qu'ils limitent le risque de couler.

Des suggestions pour le reste du plan ?

Par **vincentKhouri**, le **06/04/2018** à **15:03**

merci pour votre réponse.

oui j'attends vos suggestions :)

Par **Yann**, le **06/04/2018** à **15:48**

On s'est mal compris. Je demandais si vous aviez des idées pour la suite afin de vous donner
un avis dessus.

Mais pour vous donner une piste, n'oubliez pas que c'est un contrat, donc il y a deux parties...

Par **vincentKhouri**, le **06/04/2018** à **16:00**

J'ai pensé de distinguer les avantages financières(a) et les avantages économiques(b)(meme chose pour les risques) ou bien avantages extrinseques(a) et les avantages intrinseques(b)
Votre suggestion m'a plu mais malheureusement je sais pas quelles sont les avantages pour chaque partie, j'ai trouvé les avantages du contrat d'une façon generale , par exemple la souplesse et la flexibilité du contrat...

Par **vincentKhouri**, le **07/04/2018 à 11:52**

bonjour , voila les informations que j'ai trouvé

Les avantages des contrats ppp

- 1)répartition optimisée des responsabilités et diminution des risques
- 2)modalités de rémunération variées et originales
- 3)économies d'échelles
- 4)possibilité de recourir à diverses formes de financement
- 5)souplesse et flexibilité dans la réalisation du projet
- 6)meilleur diagnostic en amont des besoins publics
- 7)réduction des coûts de construction
- 8)un seul contrat avec une seule entité
- 9)Priorité donnée à la vision stratégique
- 10)intégration de l'innovation et meilleure mise en œuvre du savoir faire du partenaire privé

les risques du ppp:

- 1) Surendettement et menace à la soutenabilité financière de l'état
- 2)Des Coûts globaux plus élevés
- 3)L'existence d'un coût lié à la dette
- 4) La difficulté de financer un projet qui engendre des devises autres que celle investie
- 5)la difficulté d'introduire et de mettre en œuvre certains projets (politiquement ou socialement)
- 6)Le risque supporté par le secteur privé est limité
- 7)La pérennité de la responsabilité du gouvernement
- 8)Dilution des actifs publics
- 9)La longue durée de la relation contractuelle
- 10)Perte de contrôle

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/04/2018 à 14:04**

Bonjour

Merci d'arrêter de créer des sujets doublons.

Je les supprime à chaque fois.

La prochaine, c'est votre compte que je supprime

Par **vincentKhouri**, le **07/04/2018 à 14:13**

j'ai créer un autre sujet car j'ai pas eu de réponse , et je dois présenter la dissertation demain matin ; donc je suis stressé

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/04/2018** à **14:19**

Vous voulez plutôt dire après-demain car demain c'est Dimanche ...

Il aurait fallu vous manifester plus tôt.

En tout cas, ce n'est pas en créant des sujets identiques que vous allez obtenir des réponses (bien au contraire).

Nous sommes en week-end, il y a peu de monde connecté sur le forum.

Par **vincentKhouri**, le **07/04/2018** à **14:27**

je comprends.

Par **Yann**, le **08/04/2018** à **20:44**

Pensez à bien indiqué pour qui sont les avantages et pour qui sont les défauts. De plus, quelle est la problématique. Un plan répond à une problématique. Il est hasardeux de proposer un plan sans connaître la problématique.

Si on reste sur ce que vous proposez on aurait un plan du genre:

I Avantages

A) Avantages de gestion

B) Avantages économiques

II Défauts

A) Défauts de gestion

B) Défauts économiques

Dans l'idée, bien entendu la formulation est à revoir.

Si je peux proposer une variant de plan, je partirais sur quelque chose du genre:

I) Les PPP outil à double tranchant pour les personnes publiques

A) Outil facilitateur dans la réalisation de projets

B) Mais à manier avec précautions compte tenu de certains risques

II) Les PPP contrats attractifs pour les partenaires privés

A) Le partenaire privé, grand gagnant économique du partenariat

b) Mais lié à des obligations contractuelles lourdes.

Là aussi, ce n'est qu'une vague idée, avec des formulations à peaufiner.